

Réf: Dossier 350894

Avis de constitution

SOCIETE « AMANIAN SERVICES »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAQUEVILLE, Lot 00, Ilot 710

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024 , et enregistrés le 03/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANIAN SERVICES »

Objet : DISTRIBUTION DE COURRIERS ENTREPRISES ,
TRANSPORT , FOURNITURES DE BUREAU , ACHATS ET
VENTES DE MATERIELS INFORMATIQUES , COMMERCE
GENERAL, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAQUEVILLE, Lot 00, Ilot 710

Dirigeant(s) M KONAN AMANI ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10810 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64719/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

